
La doctrine du plein emploi mise à mal par les grandes crises : des chocs pétroliers à la crise sanitaire du Covid-19

Les notes du Creg, n° 4

10 avril 2020

Virgile Chassagnon

Univ. Grenoble Alpes, Grenoble INP*,
CREG, 38000 Grenoble, France

* Institute of Engineering Univ. Grenoble Alpes
virgile.chassagnon@univ-grenoble-alpes.fr

Pour une analyse académique : voir Chassagnon (2020) « Le plein emploi est-il toujours un objectif envisageable ? Une analyse macroéconomique et macro-institutionnelle ». *Droit social*, mai 2020 (à paraître).

La doctrine du plein emploi s'est affirmée à la fin de la Seconde Guerre Mondiale comme une politique économique générale. Si elle a influencé avec succès les actions gouvernementales des pays développés au cours des Trente Glorieuses, l'objectif du plein emploi ne parvient plus, depuis lors, à s'imposer durablement à l'agenda politique, tout particulièrement en raison de la répétition des crises économiques majeures. Les nombreuses crises économiques et sociales, et désormais sanitaires, qui se sont succédé au cours des cinquante dernières années ont rendu cet objectif fort difficile à atteindre à long terme.

Le plein emploi est une invention économique pour servir un droit à l'emploi, tel que l'énonce le préambule de la Constitution française, mais absolument pas une obligation de travail. Il renvoie à une situation économique permettant à chaque personne souhaitant travailler (en somme la population active) d'occuper un emploi. John Maynard Keynes proposait une doctrine du plein emploi pour les sociétés modernes fondées sur le salariat et la possibilité d'un chômage involontaire impliquant un Etat interventionniste. Pour autant, en tant que macro-économiste de la Grande Crise de 1929, il rappelait de manière précautionneuse que « le plein emploi ou même une situation voisine du plein emploi est rare autant qu'éphémère ».

L'analyse empirique des crises économiques récentes montre en effet que depuis le début des années 2000 celles-ci ont à chaque fois mis à mal un objectif de plein emploi fraîchement retrouvé. Abandonnée à la suite des chocs pétroliers, il aura fallu attendre la fin des années 1990 et le début des années 2000 pour voir un retour de la doctrine du plein emploi à l'agenda politique des pays développés. Mais, en 2001 la crise du @-krach (auquel s'ajouteront les attentats du 11 septembre) viendra à nouveau remettre en cause les politiques économiques de plein emploi. Il faudra attendre le milieu des années 2000 pour que d'aucuns osent reparler du plein emploi. Et une fois de plus l'objectif du plein emploi dans les pays développés fit long feu en raison de la crise des *Subprimes* qui rendra tout objectif de plein emploi inenvisageable à moyen, voire long terme. Et ce d'autant

plus que cette crise qui sera suivie par la crise des dettes souveraines en Europe aura des conséquences négatives durables sur l'économie réelle.

La reprise fragile mais réelle des économies des pays développés n'est en réalité que très récente mais elle a permis une nette progression du marché du travail et a explicitement remis l'objectif du plein emploi au cœur des débats politiques de plusieurs pays développés depuis 2017 (Etats-Unis, Royaume-Uni, Pays-Bas, Allemagne, etc.), y compris la France désormais, comme en témoignaient en février dernier, les déclarations de Bruno Lemaire affirmant l'objectif français d'un taux de chômage de 7 % à court terme (la France parvenant à stabiliser pour le moment son taux de chômage à 8 %) et l'atteinte du plein emploi dans certains départements (ayant des taux de chômage proches de 5 %). Avant que les premiers chiffres suivant la première vague du Covid-19 ne tombent, l'on peut dire que plusieurs pays européens présentent actuellement des taux de chômage officiels conciliables avec un niveau de plein emploi.

Mais les nouveaux rythmes du capitalisme reposent sur la récurrence de crises majeures qui affaiblissent la portée sociétale de la doctrine du plein emploi, qui semble constituer désormais une véritable chimère en ce mois d'avril 2020. La crise sanitaire du Covid-19 que nous vivons actuellement aura des conséquences négatives gigantesques pour toutes les économies. En témoignent le « programme d'achat urgence pandémique » (ou PEPP) de 750 milliards d'euros développé par la Banque Centrale Européenne ainsi que le Plan de Sauvetage de l'économie américaine estimé à 2 000 milliards de dollars. Le Fonds Monétaire International a déjà prévenu qu'une profonde récession s'installerait en Europe (la France est en récession avec une diminution du PIB de 6% au premier trimestre, qui suit une précédente baisse de 0,1% du PIB lors du dernier trimestre 2019). L'instabilité globale suscitée par cette nouvelle grande crise pourrait même déboucher sur une véritable instabilité politique dans certains pays, voire dans certaines zones régionales. On peut en effet s'interroger sur l'influence que pourrait avoir cette crise sanitaire sur l'Union Européenne en cette période post-Brexit.

Il est certain que les taux de chômage vont augmenter – peut-être même de manière très significative – dans les pays développés. Aux Etats-Unis, le nombre de chômeurs inscrits hebdomadairement explose (6,6 millions de chômeurs supplémentaires la semaine dernière). En France, c'est le nombre d'entreprises recourant au chômage partiel qui devient vertigineux (la barre des 630 000 entreprises et des 7 millions de salariés bénéficiant de ce dispositif très coûteux pour l'Etat vient d'être atteinte). L'INSEE annonce une perte annuelle de 3 points de PIB annuel par mois de confinement tandis que le Ministre allemand de l'économie envisage des mois à 8% de contraction de l'activité économique. Ce sont les inégalités économiques et sociales, y compris les inégalités face à l'emploi, qui vont encore progresser.

L'histoire économique moderne n'est bien qu'un éternel recommencement, car à nouveau, une grande crise internationale a rendu rapidement caduc l'objectif du plein-emploi qui venait à peine de s'affirmer. Même si, cette fois-ci, la mondialisation de notre économie est au cœur d'une crise d'une nature tout-à-fait nouvelle. On peut alors se demander si la doctrine du plein emploi s'immiscera à nouveau au cœur de l'agenda politique et, dans l'affirmative, pour combien de temps.... Et ce d'autant plus que notre économie de marché est soumise à la destruction programmée de certains emplois tout en demeurant en quête de réels gains de productivité. Quoi

qu'il en soit, l'histoire économique récente aura montré que lorsque la doctrine du plein emploi réaffirme son intérêt politique, la prochaine crise économique n'est pas loin. La reprise économique aussi nécessitera un véritable effort de solidarité national, européen, et même mondial. L'Etat sera interventionniste et devra œuvrer pour préserver les fondamentaux de l'économie (et cela doit constituer un espoir pour la nation car rappelons que cet objectif fut impossible à tenir lors de la crise systémique des *Subprimes*), tout en menant urgemment une réforme sanitaire impliquant des dépenses publiques somme toute durables.